



RÉCIDIVISTE !!!

Le mercredi 26 août 2020 vers 11h40 lors de la distribution du repas sur la zone du quartier disciplinaire une personne détenue déjà en cours d'exécution d'une sanction disciplinaire de 30 jours pour agression sur personnel a récidivé.

En effet, mécontent du service public, ce détenu a lors de la distribution du repas poussé puis attrapé violemment par le cou une surveillante.

LA PORTE OUVERTE À TOUT

Bien évidemment les personnels de surveillance sont intervenus pour mettre fin à l'incident et réintégrer la personne détenue en cellule.

Monsieur le directeur, face aux antécédents disciplinaires de cette personne détenue, il serait nécessaire de demander un transfert disciplinaire. Ce détenu est tout simplement un danger constant pour la sécurité des personnels de l'établissement ainsi que celle de la structure.

Le Bureau Local Force Ouvrière EXIGE que cette personne détenue soit très rapidement transférée.

Le Bureau Local Force Ouvrière DEMANDE un entretien auprès de la direction concernant le volet sécuritaire de notre structure.

Le Bureau Local Force Ouvrière SOUHAITE un bon rétablissement à notre collègue agressée et lui apporte tout son soutien.

Le bureau local **FO**
Le 27 août 2020